



Strasbourg, 1 février 2021

CDENF/Bu(2021)OJ1rev3

COMITÉ DIRECTEUR POUR LES DROITS DE L'ENFANT (CDENF)

4^e réunion du Bureau (par vidéoconférence)

2 février 2021 (14h30 – 17h00)

ORDRE DU JOUR

Ordre du jour

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour révisé
2. Mise à jour par le Secrétariat
3. CDENF 2^e réunion plénière

Action requise : Le Bureau est invité à prendre note du projet de rapport de la 2^e réunion plénière du CDENF qui sera transmis au CDENF et adopté par la plénière lors de sa prochaine réunion.

Pour information :

[CDENF\(2020\)PV3](#) - Projet de rapport de la 2^{ème} réunion plénière

4. État d'avancement des activités du CDENF

4.1 Projet de Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2022-2027)

Action requise : Le Bureau est invité à prendre note de la mise à jour orale du Secrétariat concernant la préparation du projet de Stratégie, le processus de consultation des enfants qui a été lancé en janvier 2021, ainsi que le processus de travail envisagé pour les prochains mois, et à formuler des commentaires le cas échéant.

4.2 Plan de travail actualisé du CDENF

Action requise : Le Bureau est invité à examiner et à approuver le plan de travail actualisé du CDENF.

Documents de travail :

[CDENF\(2020\)21Rev2](#) - Calendrier des activités du CDENF et priorités thématiques

4.3 Organisation d'une discussion régionale comme contribution à la Journée de débat général de la CNUDE de 2021 sur les droits de l'enfant et la protection de remplacement

Action requise : Le Bureau sera informé de l'organisation d'un débat régional sur la protection de remplacement pour contribuer à la Journée de débat général de la CNUDE de 2021 et sera invité à décider des prochaines étapes.

Documents de travail :

[CDENF\(2020\)24](#) - Proposition pour une éventuelle contribution du CDENF à la Journée de débat général de l'ONU de 2021 sur les « droits de l'enfant et la protection de remplacement ».

Lettre reçue du CDE sur les thèmes prioritaires (restreint)

4.4 Avis du CDENF sur la Recommandation 2190 (2020) de l'APCE – « Une tutelle efficace pour les enfants migrants non accompagnés et séparés »

Action requise : Le Bureau est invité à réviser le projet d'avis préparé par le Secrétariat sur la Recommandation 2190 (2020) de l'APCE – « Une tutelle efficace pour les enfants migrants non accompagnés et séparés » et à décider de la procédure à suivre pour diffuser le projet d'avis aux délégations du CDENF qui sera soumis au Comité des Ministres d'ici le 12 mars 2021.

Documents de travail :

[Recommandation 2190 \(2020\) de l'APCE](#) Version provisoire

[CDENF/Bu\(2021\)01](#) - Projet d'avis sur la Recommandation 2190 (2020) de l'APCE sur une tutelle efficace pour les enfants migrants non accompagnés et séparés

4.4 Bis Réponses adoptées par le Comité des Ministres aux Recommandations de l'APCE

Action requise : Le Bureau est invité à prendre note des réponses adoptées par le Comité des Ministres aux Recommandations de l'APCE 2169 (2020) sur les « Obligations internationales relatives au rapatriement des enfants des zones de guerre et de conflits » et 2175 (2020) sur la « Lutte contre la violence sexuelle à l'égard des enfants : renforcer l'action et la coopération en Europe »

Pour information :

[Réponse du Comité des Ministres à la Recommandation de l'APCE 2169 \(2020\) sur les « Obligations internationales relatives au rapatriement des enfants des zones de guerre et de conflits »](#)

[Réponse du Comité des Ministres à la Recommandation de l'APCE 2175 \(2020\) sur la « Lutte contre la violence sexuelle à l'égard des enfants : renforcer l'action et la coopération en Europe »](#)

4.5 Relever les défis en matière de bien-être et de protection de l'enfance liés aux enfants rapatriés

Action requise : Le Bureau est invité à examiner le document résultant de l'échange thématique avec les experts qui a eu lieu au cours de la 2^e réunion plénière du CDENF sur la question de la résolution des problèmes de bien-être et de protection de l'enfance liés aux enfants rapatriés et à décider des prochaines actions à entreprendre par le CDENF, y compris sur la procédure à suivre pour fournir des commentaires écrits sur l'avant-projet de Recommandation CM/Rec(2021)X du Comité des Ministres aux États membres sur les mesures visant à prévenir la radicalisation des enfants conduisant au terrorisme, actuellement en préparation par le CDCT.

Pour information :

[CDENF/Bu\(2021\)02](#) - Rapport sur le 1^{er} échange thématique du CDENF sur le traitement des défis en matière de bien-être et de protection de l'enfance liés aux enfants rapatriés
Avant-projet de Recommandation CM/Rec(2021)X du Comité des Ministres aux États membres sur les mesures visant à prévenir la radicalisation des enfants conduisant au terrorisme (restreint)

4.6 Nouvelles priorités pour le prochain mandat du CDENF

Action requise : Le Bureau est invité à prendre note du nouveau format du programme et budget relatif aux comités intergouvernementaux, et à tenir une première discussion sur les priorités à inclure dans le prochain mandat du CDENF pour les quatre prochaines années, afin de fournir des orientations au Secrétariat pour le projet à préparer pour le CDENF.

5. Travaux du Comité d'experts et du Groupe de travail subordonnés

5.1. Comité d'experts sur les droits et l'intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre des procédures de séparation des parents et de placement (CJ/ENF-ISE)

Action requise : Le Bureau entendra une mise à jour sur les résultats de la deuxième réunion du CJ/ENF-ISE et prendra note des conclusions de la réunion et du plan de travail actualisé.

Pour information :

[CJ/ENF-ISE\(2020\)PV02](#) - Rapport de réunion

[CJ/ENF-ISE\(2021\)01](#) - Méthodes de travail et plan de travail

5.2. Groupe de travail sur les réponses à la violence à l'égard des enfants (CDENF-GT-VAE)

Action requise : Le Bureau sera informé des résultats de la troisième réunion et des développements intervenus depuis, notamment le fait que Matthew Vella, membre du CDENF et du Bureau et Président du Groupe de travail CDENF-GT-VAE a démissionné de toutes ses fonctions.

Le Bureau est invité à discuter du remplacement de M. Vella dans la fonction de Président du Groupe de travail VAE et à prendre une décision conformément à la [CM/Res\(2011\)24 concernant les comités intergouvernementaux et les organes subordonnés, leur mandat et leurs méthodes de travail](#). Il est également invité à discuter des propositions d'action à prendre par le CDENF pour examiner les progrès réalisés dans le cadre des ODD de l'ONU, et des prochaines étapes envisagées pour la préparation d'un projet de Recommandation sur le signalement de la violence contre les enfants.

Pour information :

[CDENF-GT-VAE\(2020\)PV3](#) - Rapport de réunion

[CDENF/Bu\(2021\)03](#) - Action proposée pour soutenir le CDENF dans l'examen des progrès réalisés en direction des Objectifs de développement durable.

6. Mise à jour sur les récentes activités de mise en œuvre et de coopération et sur les partenariats

Action requise : Le Bureau sera informé de l'évolution de la situation :

- Activités récentes de mise en œuvre liées à la stratégie actuelle et nouveaux outils produits ;
- Nouvelles activités de coopération soutenant la mise en œuvre des normes du Conseil de l'Europe ;
- Les partenariats actuels avec d'autres organisations internationales (par exemple, l'UNICEF, l'OCDE, etc.) ;

7. Événements à venir

- 1^{er} webinaire en ligne du CDENF pour aborder les défis rencontrés dans le cadre de la pandémie Covid-19 : « Surmonter les défis de l'éducation : du droit à l'éducation à la mise en œuvre pendant la pandémie et à la planification des améliorations à long terme », 22 mars 2021 ;

Action requise : Le Bureau est invité à faire des propositions sur les questions à débattre lors de ce premier séminaire et à approuver l'appel à bonnes pratiques nationales qui sera envoyé ;

Pour information :

CDENF/Bu(2021)04 - Appel aux bonnes pratiques nationales en réponse aux défis rencontrés dans le cadre de la pandémie de Covid-19 (1^{ère} édition : « Surmonter les défis de l'éducation »)

- [2^e réunion plénière du Comité directeur sur l'anti-discrimination, la diversité et l'inclusion \(CDADI\)](#) qui se tiendra en ligne du 2 au 4 février 2021 ;

Action requise : Le Bureau est invité à désigner le Président comme représentant du CDENF lors de la 2^e réunion du CDADI, pour une contribution à fournir le 4 février 2021 (matin) ;

8. Date de la prochaine réunion du Bureau

Action requise : Le Bureau est invité à convenir des dates de sa prochaine réunion, provisoirement prévue en ligne en avril 2021.

9. Questions diverses